

Numérique

Un numérique inclusif, de proximité et au service des habitants

Depuis 2020, Chambéry a fait du numérique un levier d'inclusion, d'accès aux droits et de cohésion sociale. Dans un contexte de dématérialisation croissante, la Ville a structuré une véritable politique publique du numérique d'intérêt général, fondée sur l'accompagnement humain, la coopération entre acteurs et la responsabilité environnementale. La Dynamo - tiers-lieu municipal dédié à l'inclusion numérique - et le réseau des conseillers numériques déployés dans les quartiers ont permis de construire une politique lisible, accessible et reconnue, consacrée en 2024 par l'accueil du salon national Numérique en Commun.

🕒 **Une politique d'inclusion numérique structurée autour de la Dynamo**

Dès 2020, la Ville a fait de la Dynamo, aux Hauts-de-Chambéry, le centre névralgique de l'inclusion numérique. Le site a été doté d'un FabLab municipal permettant de former les conseillers numériques, d'organiser des ateliers pratiques et d'accompagner des groupes de jeunes en remobilisation autour de projets créatifs.

Des Conseillers numériques France Services ont été déployés dans l'ensemble de la Ville, du CCAS aux médiathèques en passant par les centres sociaux, afin d'assurer un accompagnement de proximité pour toutes et tous.

🕒 **Une application commune pour valoriser les événements : Trompet'**

En partenariat avec Lunabee Studio, l'Agglomération et la Ville ont créé Trompet', une application mutualisable recensant l'ensemble des événements du territoire. Cet outil simple d'usage permet aux habitants de retrouver en un seul endroit l'offre culturelle, associative et institutionnelle du territoire.

🕒 **Un événement national pour installer une culture du numérique d'intérêt général**

En 2024, Chambéry a accueilli le forum national Numérique en Commun, rassemblant près

de 2 000 participants autour des enjeux d'inclusion, de souveraineté, d'environnement et d'usages responsables. Cet événement a placé Chambéry parmi les collectivités moteurs d'un numérique au service du bien commun, en fédérant des acteurs publics, associatifs et économiques.

🕒 **Un usage encadré et éthique de l'intelligence artificielle**

La Ville a adopté une Charte d'utilisation de l'intelligence artificielle afin d'assurer des usages éthiques, sécurisés et maîtrisés par les services municipaux. Dans ce cadre, plusieurs expérimentations internes ont été engagées pour renforcer l'efficacité des missions publiques sans remplacer le contact humain.

Ces expérimentations s'effectuent avec des solutions françaises ou européennes, afin de garantir la souveraineté des données.

🕒 **Lutter contre la fracture numérique pour garantir l'accès aux droits**

Au-delà de l'accompagnement aux usages, la municipalité a fait du numérique un levier d'accès aux droits pour les publics les plus éloignés des services administratifs. La Ville a soutenu et facilité l'implantation de Maisons France Services de proximité, offrant un accueil humain pour accompagner les démarches en ligne.

Elle s'est également engagée dans l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours » (TZNR), dispositif visant à repérer et accompagner les personnes qui ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont pourtant droit, souvent par méconnaissance, isolement ou difficulté numérique.

🕒 **Une politique de numérique responsable**

La municipalité a engagé une démarche de sobriété numérique, intégrant le réemploi du matériel, l'allongement de la durée de vie des équipements et la sensibilisation des agents aux impacts environnementaux du numérique. Des indicateurs de suivi ont été mis en place pour mesurer l'empreinte numérique de la collectivité.

Les chiffres du mandat

Un FabLab municipal formant les conseillers numériques et accompagnant les jeunes.

Un réseau de conseillers numériques déployé dans les médiathèques, centres sociaux, CCAS et services municipaux.

Près de **2 000 participants** au forum Numérique en Commun 2024.

1 application territoriale mutualisable créée : Trompet'